

PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 05 février 2019 à 18 h
n° de la séance : 01/2019

Président : M. LOUVETZ

Quorum : 13

Convocation du : 21 janvier 2019

Ordre du jour : Voir courrier joint

PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 05 février 2019 à 18 h
n° de la séance : 01/2019

Nomination du secrétaire de séance : Madame HALFTERMEYER

CONSEIL D'ADMINISTRATION
Séance du 05 février 2019
COMPOSITION DU CONSEIL

	Présents	Absents	Excusés	EMARGEMENT
Membres de droit				
Monsieur LOUVETZ, Principal	✓			
Monsieur LAMART, Principal Adjoint	✓			
Monsieur DEMAIN, Gestionnaire	✓			
Madame AVRIN, C.P.E.	✓			
Représentants au titre du Conseil Départemental				
Madame COTTENYE Joëlle <i>M^{me} Le LAY</i> →	✓			
Monsieur ZOUTE Pascal		✗		
Représentants au titre de la Commune				
Madame RAUX Marie-Paule			✗	
Représentant de la communauté de communes Pévèle Carembault (à titre consultatif)				
Monsieur CLEMENT Sylvain				
Représentants élus au titre des Personnels d'Enseignement, d'Education, de Documentation et de Surveillance				
Madame HALFTERMEYER Ghislaine	✓			
Monsieur CORFMAT Fabien	✓			
Monsieur CARLIER François	✗			
Madame JANDARD Lucie	✓			
Madame KROL Sylvie	✓			
Madame BECUWE Aline				
Représentants élus au titre des Parents d'élèves				
Monsieur DEMEESTER Christophe	✗			
Madame POIRE Christie	✗			
Monsieur LACHAIER Laurent	✗			
Madame DERUE Stéphanie	✓			
Monsieur REGHEM Didier	✗			
Madame BALLUREAU Sandrine	✗			
Représentants élus au titre des Elèves				
Monsieur AGNERAY Noé	✗			
Monsieur LEDRU SCHIAVO Sacha	✗			

académie
Lille

Collège Françoise Dolto

Monsieur le Principal

à

Monsieur LOUVETZ

Pont-à-Marcq le 21/01/2019

Secrétariat de Direction

Dossier suivi par :

Madame DEMULDER

Monsieur,

Téléphone
03.20.61.44.57
Télécopie
03.20.64.94.58
Courriel
ce.0594866u@ac-lille.fr

J'ai l'honneur de vous inviter à participer :

- au Conseil d'Administration qui aura lieu :

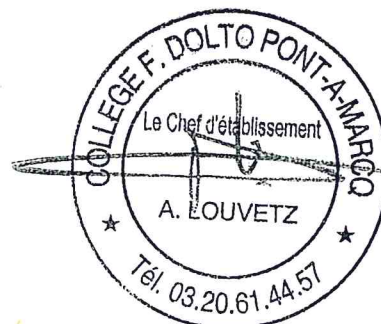
Le mardi 5 février 2019 à 18 h précises en salle du conseil.

27, rue Germain Delhaye
BP 25
59710 PONT-A-MARCQ

A l'ordre du jour :

- Approbation du compte rendu du 27 novembre 2018.
- DBM n° 1 :
 - Voyage Paris pour toutes les classes de 4^{ème}.
 - Voyage Reims – Troyes pour toutes les classes de 5^{ème}.
- Structure pédagogique 2019/2020.
- Questions diverses (à transmettre 4 jours ouvrés avant la date du CA).

Comptant sur votre présence, je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes respectueuses salutations.



PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 05 février 2019 à 18 h
n° de la séance : 01/2019

OBJET : OUVERTURE DE SÉANCE	Réservé à L'I.A.
<p>M Louvetz ouvre le CA. Le quorum est atteint. 16 personnes sont présentes.</p> <p>M Louvetz informe le CA que Mme Raux empêchée par d'autres obligations ne sera pas présente.</p> <p>Secrétaire de séance Madame Halftermeyer, professeur.</p> <p>Monsieur Louvetz passe ensuite aux questions inscrites à l'ordre du jour :</p> <p>➤ <u>Approbation du compte rendu du CA du 27 novembre 2018</u></p> <p>Votant : 16 Pour : 16 Contre : 0 Abstention : 0</p> <p>Les membres du CA ont adopté à l'unanimité le procès verbal du CA du 27/11/2018.</p>	

PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 05 février 2019 à 18 h
n° de la séance : 01/2019

OBJET : AFFAIRES FINANCIERES	Réservé à L'I.A.
<p>➤ <u>DBM n° 1 :</u></p> <p>M Demain présente la DBM pour les voyages cf document joint</p> <p>On procède au vote pour le voyage à Paris ainsi qu'au vote pour le don de l'AIPE pour ce voyage. Les deux sont votés à l'unanimité 16/16</p> <p>Pour le voyage à Guédelon, la somme demandée aux élèves sera finalement ramenée à 175 euros au lieu de 190 euros. Le collège ne pouvait en effet demander 175 euros avant la tenue du CA et le vote pour accepter le don de l'AIPE de 15 euros par élève. Le dernier versement des familles sera donc moins important.</p> <p>M Reghem arrive à 18h05</p> <p>On procède au vote</p> <p>Votant : 17 Pour : 17 Contre : 0 Abstention : 0</p> <p>Les membres du CA ont accepté à l'unanimité la sortie à Guédelon avec participation de 175 euros par enfant.</p> <p>Votant : 17 Pour : 17 Contre : 0 Abstention : 0</p> <p>Les membres du CA ont autorisé à l'unanimité le collège à percevoir le don de 15 € de l'AIPE par élève.</p> <p>Arrivée de M. Demeester à 18h15.</p>	

PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 05 février 2019 à 18 h
n° de la séance : 01/2019

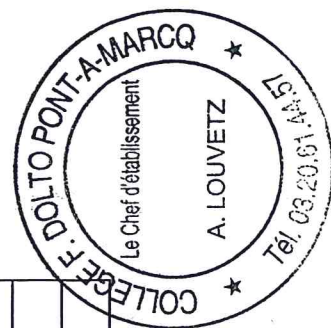
OBJET : VIE SCOLAIRE	Réservé à L'I.A.
<p>➤ <u>Structure pédagogique 2019/2020</u></p> <p>M Louvetz remet en contexte la rentrée 2019. Dans l'académie, le niveau collège perd 15 ETP (équivalent temps plein). Dans ce contexte qui n'est pas à la hausse, le collège F Dolto s'en tire bien puisque nous ne perdons pas de poste. Nous recevons des compléments de service.</p> <p>Présentation de la grille des besoins (cf documents)</p> <p>Présentation de la répartition proposée (cf doc joint). Le collège reçoit 591 H dont 555 HP et 36 HSA.</p> <p>En français, nous avons deux compléments de service reçus : Mme Alcasena de Faches, Mermoz et Mme Nowak du collège de Lequin. Les collègues se partagent 6 heures supplémentaires. Une collègue PEGC assurera 4 h de français.</p> <p>En Histoire géographie, les collègues sont tous à 2 heures supplémentaires. Les 10 heures restantes seront effectuées par un CSR ou un stagiaire.</p> <p>En physique-chimie, Mme Laforge effectuera 21.5 (2 heures supplémentaires et l'heure de labo) Les 9 h restantes seront assurées par un CSR, un BMP ou un stagiaire.</p> <p>En mathématiques, les professeurs sont à 20h. On reçoit un CSR de Carvin pour 9h.</p> <p>En SVT les professeurs sont à 17.5. M Louvetz leur a ajouté 0.5 h qu'ils devront à l'établissement (oraux, surveillance de Brevet, etc ...)</p> <p>En anglais, après répartition des heures, il reste 15h à couvrir ; on pourrait donc imaginer d'ouvrir un poste cependant ce poste serait fragile car un des enseignants qui demande un temps partiel à la rentrée prochaine prendra sa retraite l'année suivante. Son poste repasse donc à 18h et cela fragiliserait le poste. La situation est en attente pour l'instant.</p> <p>En espagnol, Mme Vervliet part en retraite à la fin de l'année. Elle sera remplacée et un CSR du collège H Matisse de Lille viendra compléter les heures</p> <p>En italien Mme Rousseau a son poste chez nous mais elle n'y effectue que 8 heures. Elle fera 5 h au collège Mermoz, à Faches. Les autres 5 h ne sont pas attribuées pour l'instant. L'italien étant une matière rare, le rectorat trouvera une solution pour les 5 h restantes.</p> <p>En éducation musicale M Avinée effectuera 15 heures puisqu'il est agrégé, les autres heures seront assurées par un CSR de Mons-en-Baroeul..</p> <p>En arts plastiques, M Corfmat effectuera 20 heures.</p> <p>En EPS un professeur demande un temps partiel, la réponse sera connue en juin. Un professeur PEGC fera 4h en français et le reste en EPS. Les autres collègues feront 17h +3h AS.</p> <p>M Louvetz a utilisé les 555h et 32 HSA sur 36. Il reste 4 HSA pour des heures devant élèves (projets, oraux etc...)</p> <p>On procède au vote</p> <p>Votant : 18 Pour : 18 Contre : 0 Abstention : 0</p> <p>Les membres du CA ont accepté la proposition de la DGH pour la rentrée 2019/2020.</p>	

	1er degré		2nd degré			Nombre ETP	Dont supplé	Dont ARA
	Elèves	ETP	Elèves	ETP	ETP en HSA			
National	-33612	2325	33144	-2450	2085			
Académie	-6116	44	529	-149	138	25288	903	103

	Clg	SEGPA	Lyc	LP	Supp et ARA	Per Dir	Admin
Nord	-9	-10,5					
			-23,5	-46	-49	-4	-38
Pas de Calais	-6	-5					



NIVEAU	6ème	5ème	4ème	3ème
P 1	133	130	140	136
Elèves par division	29	30	30	30
	4,586206897	4,333333333	4,666666667	4,533333333
Nombre de divisions	5	5	5	5
E/D	26,6	26	28	27,2
Arts Plastiques	1	1	1	1
Ed Musicale	1	1	1	1
EPS	4	3	3	3
Français	4,5	4,5	4,5	4
Hist Géo - Ed civique	3	3	3	3,5
L.V.1.	4	3	3	3
L.V.2.		2,5	2,5	2,5
Mathématiques	4,5	3,5	3,5	3,5
Physique - Chimie		1,5	1,5	1,5
SVT	4	1,5	1,5	1,5
Technologie		1,5	1,5	1,5
TOTAL	26	26	26	26



NIVEAU	6ème		5ème		4ème		3ème	
	Horaires réglementaires	AP	Horaires réglementaires	AP	Horaires réglementaires	AP	Horaires réglementaires	AP
Arts Plastiques	1		1		1		1	
Ed Musicale	1		1		1		1	
EPS	4		3		3		3	
Français	4,5	1	4,5		4,5		4	0,5
Hist Géo - Ed civique	3		3	1	3		3,5	0,5
L.V.1.	4	1	3		3		3	
L.V.2.			2,5		2,5		2,5	
Mathématiques	4,5	0,5	3,5	0,5	3,5	0,5	3,5	0,5
Physique - Chimie			1,5		1,5	0,5	1,5	
SVT	4	0,5	1,5		1,5	0,5	1,5	
Technologie			1,5	0,5	1,5		1,5	0,5
TOTAL	26	3	26	2	26	1,5	26	2
EC LCA				1		2		2



NIVEAU	5		5		5		5		5		5	
	6ème		5ème		4ème		3ème					
	Horaires	AP	Horaires	AP	Horaires	AP	Horaires	AP	Horaires	AP	Horaires	AP
	réglementaires		réglementaires		réglementaires		réglementaires		réglementaires		réglementaires	
Arts Plastiques	5		5		5		5		5		5	
Ed Musicale	5		5		5		5		5		5	
EPS	20		15		15		15		15		15	
Français	22,5	5	22,5		22,5		22,5		20	2,5	2,5	
Hist Géo - Ed civique	15		15	5	15		15		17,5	2,5	2,5	
L.V.1.	20	5	15		15		15		15		15	
LV2 Allemand			2,5		2,5		2,5		2,5		2,5	
LV2 Espagnol			10		10		10		10		10	
LV2 Italien			2,5		2,5		2,5		2,5		2,5	
Mathématiques	22,5	2,5	17,5	2,5	17,5	2,5	17,5	2,5	17,5	2,5	17,5	2,5
Physique - Chimie	5		7,5		7,5		7,5		7,5		7,5	
SVT	7,5	2,5	7,5		7,5		7,5	2,5	7,5		7,5	2,5
Technologie	7,5		7,5		7,5		7,5		7,5		7,5	
TOTAL	130	15	132,5	10	132,5	7,5	132,5	7,5	132,5	10	132,5	10
EC LCA				1				2				2
UNSS												9
LABO												2
												16
												586

Pour information

Physique - Chimie	1
SVT	1,5
Technologie	1,5



Potentiel	
	5
	18
	13
	18
	4
	18

Apport

9

9

591

555

36

HP		HDE	HSA

Professeurs	
LETTRES CLASSIQUES	
A	5
	5
	0
LETTRES MODERNES	
A	18
B	13
C	18
D	4
E	18
CSR FACHES	9
CSR LESQUIN	9
94 LETTRES MOD+CLASS.	94

5

5

0

18

20

2

13

13,5

0,5

18

20

2

4

4,5

0,5

18

19

1

9

9

0

9

9

0

100

94

100

6

	18
	18
	18

Professeurs	
HISTOIRE-GEOGRAPHIE	
A	18
B	18
C	18
STG / CSR/BMP	10
64	64

18

20

2

18

20

2

18

20

2

10

10

0

70

	18
	18

Professeurs	
MATHEMATIQUES	
A	18
B	18

18

20

2

18

18

0



18
18

9

CSR Carvin
D
CSR Carvin

18
18
9

20
18
9

2
0
0

81

85

18
0

9,5

Professeurs
PHYSIQUE - CHIMIE
A
B
STG /CSR/BMP

18
0
9,5
0

21,5
9,5

3,5
0
0

27,5

31

18
18

18
18

Professeurs
S.V.T.
A
B

18
18

18
18,5

0
0,5

36

36,5

18
15

18
15

Professeurs
TECHNOLOGIE
A
B

18
15
0

20
15

2
0

33

35





Professeurs	
ANGLAIS	
A	18
BMP	16
C	18
BMP/STG+BMP/STG+CSR/CSR	15
	20
	16
	19
	15
	2
	0
	1
	0
	70
	67

Professeurs	
ALLEMAND	
A	7,5
	7,5
	0
	7,5
	7,5

Professeurs	
ESPAGNOL	
A	18
CSR Lille	10
	20
	10
	2
	0
	30
	28

Professeurs	
ITALIEN	
A	8
	8
	8
	0
	8
	0
	8

Professeurs	
-------------	--

18
18
18

--

18

18

--

-2

15

7,5

10

-10

15

4

EDUCATION MUSICALE
A
CSR Mons
19

15
4

16
4

1
0

18

Professeurs
ARTS PLASTIQUES
A
18

18

20

2

20

20
20
20
15

-3

Professeurs
EPS
A
B
C
D
72

20
17
20
15

22
17
20
15

2
0
0
0

74

487

555

587

32

587

CSD
-10,5
TP ANG
-2
TP EPS
-3

HP

555

32 HSA

587

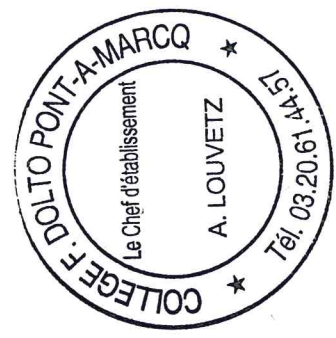


TOTAL 471,5

555 0

36 DOTATION
4 RESTE

591 4



PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 05 février 2019 à 18 h

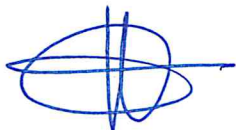
n° de la séance : 01/2019

OBJET : VIE SCOLAIRE (suite)	Réservé à L'I.A.
<p>➤ <u>Questions diverses</u></p> <p>Les élèves ont demandé des vestiaires plus grands pour la salle d'EPS. M Louvetz précise que cette salle date de 1962. Elle n'est donc plus du tout adaptée ni en termes de surface ni en termes de chauffage. Il semble impossible d'envisager une reconstruction sur place car il y a des problèmes d'évacuation. Le CA prend toutefois note de cette remarque.</p> <p>La seconde demande des élèves concerne l'éclairage public aux abords du collège notamment à l'endroit du rétrécissement près de la drève. Cela relève, dit M Lascher des compétences du département. La remarque est bien prise en compte par le CA et sera remontée.</p> <p>L'AIPE demande si Mme Laforge, professeur de physique-chimie sera remplacée. C'est chose faite. Jusqu'à les arrêts de travail de Mme Laforge n'excédant pas 15 jours, il n'était pas possible d'obtenir un remplaçant. Mme Laforge étant maintenant en congé maternité, elle sera remplacée à compter de la rentrée des vacances de février. Pour le rattrapage des cours, la priorité sera donnée aux classes de 3emes car il y a le Brevet en fin d'année. Les parents qui désirent combler le retard pour leurs enfants peuvent consulter les programmes sur Eduscol.</p> <p>L'AIPE demande également si l'adresse de l'AIPE peut figurer sur le site du collège. M Louvetz précise que cela est possible en envoyant le texte de présentation au secrétariat.</p> <p>L'AIPE demande ce qui est fait au collège pour les élèves en difficulté. Le collège a bien conscience du problème et propose diverses réponses : les devoirs faits qui s'adressent à tous les élèves volontaires, l'aide aux devoirs avec les assistants d'éducation et le tutorat. De plus, les professeurs principaux échangent régulièrement avec les parents d'élèves en difficulté. La difficulté est que tout cela est fait sur la base du volontariat. Parfois ce sont les familles qui ne sont pas assez investies ou proposent à leur enfant un avenir tout tracé (reprise de l'activité familiale etc...) L'AIPE propose de glisser dans le bulletin un courrier rappelant aux familles les différentes aides possibles. Il apparaît important également que les élèves de 6ème soient présents obligatoirement avec leurs parents l'année prochaine lors des réunions parents professeurs. On pourrait imaginer un binôme de 2 professeurs de la classe qui accueillent les parents et l'enfant pour faire un bilan du trimestre.</p> <p>Quant aux devoirs faits, ils fonctionnent sur la base du volontariat pour les professeurs comme pour les élèves. Les groupes sont volontairement restreints : 8, 9 élèves.</p> <p>Mme Delrue témoigne que le volontariat sur demande de l'élève fonctionne très bien comme cela a été le cas pour son fils.</p> <p>M Reghem demande à M Louvetz la date des conseils de classe. Ils seront indiqués sur le site du collège promet M Louvetz. L'arrêt des notes pour les 3èmes est le 8 mars et le 17 pour les autres niveaux.</p> <p>M Louvetz prend la parole pour remercier les agents de service qui font de leur mieux pour pallier aux diverses absences de leurs collègues (arrêts maladie). Il n'y a plus que 2 personnes à la plonge. Une personne est partie pour un autre établissement mais n'a pas été remplacée. Ces postes vacants ne seront pas remplacés, ce seront des sociétés privées qui enverront des personnels pour ce travail. Cependant cela n'est fait qu'à hauteur de 25h contre 35h auparavant avec l'agent de service rattaché au collège. M Louvetz a signalé la difficulté de fonctionner actuellement dans de bonnes conditions auprès de M Detavernier. S'il y a un courrier en ce sens l'AIPE veut appuyer la demande.</p> <p>M Louvetz termine en remerciant la mairie pour l'éclairage du passage piéton qui se trouve juste en face du collège.</p> <p>Il n'y a plus de questions, le CA est clôt.</p>	

PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 05 février 2019 à 18 h
n° de la séance : 01/2019

La Secrétaire de séance



G. HALFTERMEYER

Le Président du CA

